JOURNAL LE PONT de PALMAROLLE
Vol.3 No 4
Juillet 2013

Photo: Jacques Fontaine

Tornade sur les rives de la Dagenais

Page 7

JOURNAL LE PONT de PALMAROLLE

Notez

le Journal Le PONT de Palmarolle fera relâche en juillet.
Nous attendons vos articles pour la tombée du 18 août.

Retour sur l'ouragan p.4,5 et 6

AMECQ ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage Certifié AMECQ

Culture et Communications Québec

Ce projet est réalisé grâce à une contribution financière provenant de l'entente de développement culturel intervenue entre le Journal Le PONT de Palmarolle et le ministère de la Culture et Communications.

MUNICIPAL

Prenez note que si vous avez des demandes pour le conseil, celles-ci doivent parvenir au bureau du secrétaire-trésorier au plus tard le lundi précédent, soit une semaine à l'avance. Passé ce délai, vos demandes ne pourront être traitées que seulement à la séance du conseil suivante.

Prochaines séances du conseil 8 juillet - 12 août

Les séances ont lieu à 20 h au 499, route 393 Palmarolle

SOMMAIRE

Communautaire	3 à 10
Culturel	12-13
Divertissements	19
Environnement	11
Loisirs	16 à 18
Municipal	2
Santé	8-9
Voyage	14-15

JOURNAL LE PONT de PALMAROLLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Christiane Plante
Vice-présidente : J.-P. Robichaud
Secrétaire : Clarisse Vachon
Trésorière : Denise Mercier
Directeurs : André Chrétien
Carolle Hamel
Rédacteur en chef: André Chrétien

Placez votre publicité dans le Journal LE PONT de Palmarolle

C'est une visibilité incontournable

Tiré à 630 exemplaires
1/4 page 10 $ - 1/2 page 20 $ - Page 40 $ - annonces 2 $
journallepont@hotmail.com
C. Plante 819-782-4233
A. Chrétien 819-787-2996

Tombée: 18 du mois (avant 13 h)

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé le lundi 1er juillet en raison du congé de la Fête du Canada, le lundi 5 août en raison du congé civique de la fête des maires et mairesses ainsi que le lundi 2 septembre en raison de la Fête du Travail.

Notez que le bureau municipal est fermé tous les vendredis, et ce, pour la période estivale, horaire qui a débuté le vendredi 7 juin et qui se poursuivra jusqu'au vendredi 30 août inclusivement.

ABORDS DE RUE

Ensemble, soyons fiers de notre village!

Dans le secteur urbain, chaque citoyen qui nettoie son bord de rue tout le long de sa façade contribue à la beauté et la propreté de celle-ci. Entretenir sa pelouse, ranger les objets, utiliser les poubelles, ce sont des petits gestes faciles et accessibles à tous. Merci de collaborer afin de garder notre environnement propre et agréable!

ABRIS D'AUTOS

Si vous possédez un abri d'auto de type Tempo, qui n'est pas encore démonté, vous devez le faire dès maintenant! Les abris d'autos ne sont pas tolérés par la municipalité entre le 1er juin et le 1er octobre!

UTILISATION DE LA PLAGE ROTARY

Puisque le beau temps reviendra un jour, tous les citoyens auront très bientôt le loisir de profiter de la plage Rotary! Pour le bonheur et le respect de tous, votre collaboration est souhaitée afin de profiter de la plage en toute quiétude! Nous vous rappelons que la plage est fermée à compter de 23 h du lundi au jeudi, et à compter de minuit le vendredi, le samedi et le dimanche. Les bruits exagérés sont interdits et vous ne pouvez pas amener votre animal de compagnie sur la plage. Pour votre sécurité et celle des autres, il est interdit d'allumer des feux sur la plage et d'y circuler en véhicule motorisé, quel qu'il soit. Pour la beauté de la plage, utilisez les poubelles mises à votre disposition pour jeter vos déchets! (Réf. : Règl. mun. No 77). Nous vous demandons d'être prudents lors de vos arrivées et départs sur le terrain avec votre véhicule automobile et de faire preuve de civisme en n'utilisant pas le stationnement et les rues, environnant la plage, comme étant une piste d'accélération! BON ÉTÉ!

ÉTALAGE, REMISAGE ET ENTREPOSAGE EXTÉRIEURS À DES FINS AUTRES QUE RÉSIDENTIELLES

À moins de disposition contraire, l'étalage, le remisage et l'entreposage extérieurs sont permis pour desservir un usage du groupe commerce ou industrie. Ils doivent être réalisés conformément au règlement 246, article 11 a), 11 b) et 11 c).

Le conseil municipal de Palmarolle avise les commençants qui ne se sont pas encore conformés au règlement, qu'il a fixé, au 31 août 2013, la date limite pour régulariser la situation concernant l'obligation d'installer une clôture d'entreposage sur le terrain de vos commerces.

Il a été décidé d'appliquer la réglementation et des amendes seront imposées s'il y a dépassement de la date limite. Nous avons fait preuve de tolérance en reportant l'échéance à maintes reprises. Ainsi, nous croyons que c'est le temps d'agir pour le bien de la collectivité.

Afin d'éviter des situations conflictuelles, veuillez procéder dans les meilleurs délais pour s'assurer du respect de la date limite.

Pas de fleurs mais des clôtures

À la page 3 du Journal Le Pont de Palmarolle, dernier numéro, la municipalité nous annonçait une bonne nouvelle et une mauvaise.

La mauvaise: l'interdiction de la pose de bacs à fleurs sur le parapet du pont. Il n'est pas facile pour les citoyens de Palmarolle de comprendre les raisons invoquées par le ministère des Transports du Québec pour les priver de cet apport important dans l'embellissement de leur village.

Il faut se rappeler que notre pont, c'est d'abord «son pont» au MTQ. Quand on est propriétaire d'un bien, on peut en disposer comme on l'entend et on peut en interdire certains usages. Il semble que le conseil municipal n'ait pas le choix de se plier à ces politiques qui nous paraissent toujours ridicules et injustifiables.

Un élément important dans l'embellissement du village disparaît donc du paysage urbain. Par contre, une autre décision du conseil municipal viendra contrebalancer celle du MTQ pour l'amélioration esthétique du village. C'est celle d'exiger l'observation du règlement sur l'entreposage extérieur des matériaux et d'un ultimatum donné aux récalcitrants de se conformer à ce règlement avant le 31 août prochain.

N'est-il pas primordial d'exiger de tous les citoyens qu'ils fassent leur part pour embellir leur milieu de vie et celui des autres et, à défaut de l'embellir, au moins qu'on ne l'enlaidisse pas…

Le règlement s'adresse à l'entreposage commercial, mais il doit aussi toucher le secteur résidentiel : les «cochonneries» qui traînent à l'entour de nos bâtisses, les cabanes et les véhicules abandonnés, les maisons inhabitées laissées dans un état de délabrement lamentable, les mini-dépotoirs qui surgissent un peu partout, les tas de fumier et les instruments aratoires épars en bordure des routes, cela aussi doit disparaître de notre paysage palmarollois. Il y va de notre fierté collective!

André Chrétien

CENTRE DE DÉPANNAGE

531, route du Village
Rapide-Danseur (Québec) J0Z 3G0 819-948-2728

Des nouvelles de Rapide-Danseur

VENTE D'ÉTÉ

Le Centre de dépannage de Rapide-Danseur débutera sa vente d'été le mercredi 3 juillet. Chaque panier (équivaut à un sac de poubelle vert) sera au coût de 10 $, soit une économie de 5 $ pour chaque panier. Venez en grand nombre voir notre grand choix de vêtements d'été dont certains de marque Mexx, Adidas, Le Château, Puma, etc. Toute la population est invitée à venir nous voir et chaque membre de la famille trouvera un département lui convenant. Merci de magasiner chez nous et de nous encourager, ce qui nous permet de continuer notre mission première qui est l'aide aux familles défavorisées. La vente d'été se termine mercredi le 31 juillet.

24e ÉDITION MOTOTOURISTE

La 24e édition de l'activité Mototouriste a eu lieu dimanche le 2 juin dernier. Malgré l'absence de soleil et une pluie abondante, nous avons tout de même eu la chance d'avoir plusieurs « bikers ». Un gros MERCI à tous pour votre encouragement. L'an prochain comme il s'agit de la 25e édition, nous tenons à marquer le coup et afin de vous remercier de votre fidélité à l'activité Mototouriste, il y aura un tirage et le prix principal sera une HARLEY DAVIDSON. Dès que les billets seront disponibles, un avis sera affiché sur notre page facebook «Centre de dépannage de Rapide-Danseur.»

Sur la photo : Madame Francine Charbonneau de St-Jérôme anciennement de Gallichan, la comédienne Marina Orsini, Jeanne-Mance, sœur de Francine Charbonneau et Marie-Pierre Morin.

OSEZ LE DONNER

La société canadienne du cancer et sa campagne « Osez le donner » a rencontré un franc succès. Cette campagne a pour but de récolter des fonds servant à aider les femmes ayant un cancer du sein. Osez le donner, c'est donner vos soutiens-gorge usés et pour chacun d'eux une somme de 1 $ est remise pour l'aide aux dames atteintes d'un cancer du sein. Pour la région de l'Abitibi, 3 110 soutiens-gorge ont été amassés ce qui donne un montant de 3 110 $. Le Centre de dépannage de Rapide-Danseur est un des points de ramassage des soutiens-gorge. N'hésitez plus et venez nous apporter vos soutiens-gorge que vous ne portez plus.

Chronique littéraire

Jean-Pierre Robichaud

Retour sur l'ouragan

30 juin 1963

En ce 50e anniversaire de l'ouragan, j'ai pensé donner la parole à quelques personnes qui ont vu et subi ce déchaînement de la nature et qui en sont restés marqués. Voici quelques commentaires et anecdotes que j'ai glanés au hasard.

Jacques Mercier :
«J'avais cinq ans à l'époque. Donc peu de souvenirs. Mais ma mère a toujours raconté que lors de la tempête, des cochons roulaient dans le champ comme des quarts à clous.»

Alfred Nicol :
«À l'époque on gardait le «beu» attaché à l'étable parce qu'il était trop haïssable. Chez un voisin, après le passage de l'ouragan, la grange était partie et le «beu» s'était retrouvé sur la tasserie, complètement hébété, tellement abasourdi, qu'une vache en chaleur ne l'aurait même pas ramené à la réalité… Je me rappelle aussi que l'auto du bedeau, dont je ne me souviens plus le nom, était stationnée près de l'église, sous la noue du toit. L'immense cheminée de brique s'était écroulée dans la noue et toute la brique avait roulé sur l'auto, écrasant le toit sur les sièges.»

Louisette Corriveau :
«J'avais dix ans et je vivais dans le rang deux de Ste-Germaine. Quand le vent s'est levé, j'ai pris le bébé dans mes bras et j'ai couru rejoindre papa à l'étable. J'ai vu des charrettes à foin rouler et la moissonneuse-batteuse verser sur le côté. La grange bougeait et craquait de partout. La tempête passée, on constata que la grange s'était écroulée. Seule l'étable, où nous étions réfugiés avait résisté. J'ai eu la peur de ma vie.»

Pierre Mercier :
«J'étais jeune et je me souviens que j'avais affreusement peur du tonnerre. Je craignais les orages comme la peste. Chez nous, au coin du rang neuf, les bâtiments ne se sont pas écroulés, mais la maison craquait de partout. Et on a perdu le téléphone et l'électricité pour quelques semaines. Après l'ouragan, on avait ramassé des fils de téléphone et en fixant une boîte de conserve vide à chaque bout, on tentait de se parler. Je me souviens aussi qu'Antoine Paradis, un voisin qui n'avait plus d'étable, trayait ses vaches à la main dans le champ. Chez Henri Tousignant, un autre voisin, quelqu'un était parti de la grange avec la mère sur le dos et avait couru à la maison. Chez eux, le vent avait lancé un canot sur la maison.»

Yves Fortier :
«J'avais 24 ans et j'attendais le feu vert du prêt agricole pour prendre possession de la ferme de mon père. C'était une journée chaude, humide, collante. Nous venions de terminer la traite et avions sorti les vaches au pacage. Mon père a jeté un regard à l'ouest et a dit qu'on devait rentrer rapidement. Déjà le vent soufflait fort. Sitôt rentré, mon père a sorti l'eau bénite et a ouvert la porte à l'est pour asperger la nature déchainée. Nous dûmes le tirer par les vêtements tellement il était aspiré vers l'extérieur. J'ai vu des vaches qui roulaient cul par-dessus tête à travers des débris de toutes sortes. Dans le temps de le dire, l'eau s'était infiltrée partout dans la maison par les fenêtres fracassées et la toiture décalottée. Nous sommes sortis dehors pour constater que la grange avait disparu. Là, j'ai vu mon père pleurer pour la première fois. Quelle tristesse! Ça criait chez des voisins, des vaches meuglaient à mourir. Le lendemain, les vaches du côté nord de la route ayant été toutes poussées le long du bois, ça a pris un temps fou pour démêler tout ça. Nous étions, comme nos bâtiments, tous démolis et je tiens à souligner l'entraide et la solidarité de ceux qui avaient été peu affectés, ainsi que de plusieurs autres des villages environnants.»

Jean-Louis Labonté :
« Après la traite, comme souvent les dimanches d'été, on était allé piqueniquer au bord de la rivière. La mère était inquiète. On va avoir un orage terrible, qu'elle disait. Tout à coup, on entendit comme un bruit de tracteur dans les bois. Et à l'ouest, les arbres s'agitaient comme des roseaux. Le père décida de plier bagage. On remplit les deux autos et on remonta vers la maison. On ne s'est pas rendus. Le vent ballotait les autos et on dû s'arrêter. Ça a duré quelque cinq minutes où on ne voyait rien. Quand ça a cessé, la désolation… Tout ce qui était cinq minutes avant n'était plus. À la vue de sa grange rasée, mon père pleura. Et nous l'avions échappé belle, car près d'une auto, une poutre de grange était plantée quatre pieds dans le sol. Le lendemain matin, on constata qu'il nous manquait une vache. C'est le voisin, Sauveur Aubin, qui nous annonça qu'il avait une vache de trop.»

Rosaire Plante :
«J'étais à l'étable avec mon père. On poussait la porte de toutes nos forces pour l'empêcher de s'ouvrir. Ça craquait de partout. Dès que ça cessa, on monta à la maison rapidement, sans remarquer les alentours. C'est ma mère, devant une fenêtre, qui nous dit, tout affolée : «Avez-vous vu les changements?» Les deux seules granges debout aux alentours étaient celle de Sauveur Turcotte et la nôtre.»

◘ D'autres m'ont raconté que Jos Boutet, qui était dans sa grange qui brassait, avait couru à la maison et avait ordonné aux occupants de s'agenouiller et de prier.

◘ Plusieurs, en ce dimanche torride, étaient à la plage du rang neuf. Voyant monter le mur noir, ils avaient rempli des autos pour rentrer à l'abri. Certains durent s'arrêter en chemin, tellement l'auto, ballotée par le vent, était ingouvernable. ◘

Jépi

.... En voilà d'autres

Par André Chrétien

Dans le dernier numéro du Journal Le Pont de Palmarolle, nous vous avions rappelé les tragiques événements du 30 juin 1963. Certains détails relèvent plus de l'anecdote que de l'histoire. En voici quelques-unes que l'on m'a racontées après la parution de cet article. Mis à part les faits tragiques, d'autres sont vraiment drôles quand on se les fait raconter par ceux qui les ont vécus avec, bien sûr, le côté légendaire qui s'y rattache. Ayant pris connaissance du texte de Jean-Pierre Robichaud, je me contenterai d'ajouter deux autres anecdotes cocasses. D'abord celle-ci, un peu spéciale :

Après l'ouragan on a organisé des corvées pour rebâtir les granges. Le temps pressait, on ne prenait pas toujours les mesures de sécurité prônées par la CSST, si bien que, lors de l'érection du toit d'une grange, un homme qui était monté au faîte de la bâtisse perdit l'équilibre et fit une chute d'au moins 15 mètres. C'eût été la catastrophe s'il n'était atterri sur le tas de fumier assez «fluide» à cette époque de l'année ce qui, non seulement amortit le choc, mais le protégea de toute blessure grave. C'est en le tirant par les pieds, seules parties visibles à ce moment, qu'on l'extirpa de cette fâcheuse position. Les seuls soins dont il eut besoin, ce fut d'abord une douche au boyau d'arrosage suivie d'un bon bain.

La deuxième anecdote est plutôt tragique, mais elle montre bien elle aussi qu'un fait après qu'il fût passé de plusieurs bouches à plusieurs oreilles finit par être parfois exagéré, pour ne pas dire invraisemblable.

Alors qu'un enfant était resté coincé sous les décombres, le papa, sous l'effet d'une poussée d'adrénaline, empoigna l'extrémité d'une poutre qui soutenait tout un pan de la grange. Il la souleva pour libérer le petit garçon qui s'en tira miraculeusement sans aucune blessure. On tenta par la suite de reproduire le même exploit, mais même à six hommes, on n'arriva pas à la soulever d'un seul centimètre. On vous laisse le choix de porter foi ou non à ces histoires qui, à défaut d'être crédibles, sont au moins amusantes.

Par Jacques Mercier

À cette époque, au début des années 60, nous n'avions pas encore d'appareil de réfrigération pour conserver le lait. Mon père, Olivier, avait donc aménagé à même le flanc du petit ruisseau qui courait en bas de la colline, tout près de la ferme, un réservoir pour y déposer les bidons de lait après chaque traite. Cet endroit, on l'appelait « la pipe ». « La pipe » parce qu'il y avait un tuyau (pipe) de puits artésien qui déversait de l'eau froide dans le bassin pour garder les bidons bien au frais.

En cette fin d'après-midi du 30 juin 1963, journée qui avait été exceptionnellement chaude et humide, Olivier s'affairait à charger ses bidons de lait sur la petite plate-forme installée sur les bras hydrauliques du tracteur, afin d'aller les porter à la « pipe ». Moi, enfant de 5 ans, accompagnais toujours mon père pour ce petit périple d'une centaine de mètres en tracteur. Mais pas cette fois. Papa ne voulait pas. Il avait bien vu, là-bas au nord, le ciel prendre une inquiétante teinte noirâtre.

- *Je ne veux pas que tu viennes à soir. Le ciel ne me dit rien qui vaille. Il va faire mauvais. Rentre à la maison.*

Déçu, je regardais mon père monter sur le tracteur, prendre le rang et s'éloigner tranquillement.
Puis, je me suis dit que je pourrais quand même aller le rejoindre en bas de la côte. Il suffirait de piquer à travers champs en longeant la grange, descendre la pente et j'arriverais à la pipe sans doute avant lui. Aussitôt pensé aussitôt fait et je me mis à courir en direction du ruisseau. En passant à côté de la grange, je pris le temps d'y jeter un regard. Elle m'apparut tout à coup sombre, sinistre, voire fantomatique. C'est que le ciel s'était obscurci. Tout était baigné dans une pénombre inquiétante. Puis le vent se leva. Pas n'importe quel vent. Un souffle puissant qui semblait venir directement des entrailles d'Éole! Sans demander mon reste, je fis demi-tour. En luttant de toutes mes forces pour regagner la maison, j'apercevais ma mère, Marguerite, sur le perron qui me criait de m'en venir au plus vite.

Une fois à l'intérieur, anxieuse, elle observait par la fenêtre son homme qui revenait du bas de la côte en se cramponnant du mieux qu'il pouvait au volant de son tracteur. Olivier eut tout juste le temps d'entrer dans la maison avant que les éléments ne se déchainent. La dernière chose qu'il nous a été donné de voir, c'est la porte de la laiterie se détacher et s'envoler comme une vulgaire feuille de papier. Après on ne vit plus rien. Mais on entendit beaucoup. Le vent hurlait, les murs de la maison semblaient vouloir s'enfoncer à l'intérieur. Le prélart ondulait comme la mer. Comble de malheur, les fenêtres avaient été déclouées, car on voulait les repeindre. Mon père et mes frères passèrent d'angoissantes minutes à les maintenir en place. Dans la lucarne, une vitre vola en éclat.

Puis, tout à coup, le vent diminua d'intensité et peu à peu le calme se fit. Tout cessa aussi subitement que cela avait commencé. Le soleil perça les nuages et nous inonda de lumière. Marguerite risqua un premier regard par la fenêtre :

- *Olivier, ta grange est à terre.*

Et elle s'effondra sur le plancher. En accourant pour lui porter assistance, on vit qu'elle ne s'était pas trompée. Toute la partie supérieure du bâtiment avait disparu. Seule demeurait l'étable au milieu de débris de toutes sortes. Mon père en contemplant le désastre nous dit :

- *Pour moi, on est pas tout seul. J'vois plus le faîte de la grange à Henri.*

Olivier possédait une Chevrolet 1957. Toute la famille y prit place, question d'aller se rendre compte de la situation dans le rang.

Elle était catastrophique.

Partout, des granges éventrées par le cyclone. Des clôtures mises en pièces et des animaux errants un peu partout, ahuris. En quelques minutes, la tornade avait balayé des années de labeur. ◘

TRISTE ANNIVERSAIRE

30 juin 1963

À mon tour, permettez-moi de vous parler de ce triste événement. Nul besoin d'avoir 55 ans pour se souvenir; nous sommes, mon conjoint et moi, des octogénaires et comment pourrions-nous oublier ce moment d'angoisse avec tout ce qui nous est arrivé ici?

Dolores Guertin-Audet

D'abord ma sœur se mariait le lendemain; j'avais ciré tous mes planchers, nous attendions de la visite. Mon mari qui devait conduire les mariés avait entré son auto dans la grange pour la parer de ses plus beaux atours; moi je m'occupais dans la maison et je vois arriver mon mari et j'ai cru bon de le taquiner en lui demandant : «Pourquoi entres-tu, as-tu peur?» Et il me répond :«Il s'en en vient une bonne.» Il n'avait pas l'habitude d'avoir peur du tonnerre et des orages lui qui travaillait dans la nature, il en a essuyé plus d'un …

Il n'était pas aussitôt entré que la trombe d'eau arrive dans la porte avec un fil électrique cassé qui frappait la vitre avec de l'eau de couleur brune; on se demandait ce qui se passait… Mon mari me dit :« La grange est sûrement tombée et mon char fini ».

L'eau coulait dans la maison par la lumière du milieu de la cuisine comme un robinet ouvert; des tuiles de bardeaux avaient décollé du toit…On ne fournissait pas de pousser l'eau avec un balai dans la cave en ciment… On était désespérés; on s'est réfugiés dans la chambre avec nos deux jeunes enfants et mon jeune frère qui se trouvait chez nous en visite et nous avons prié…

Un moment donné il y a eu une éclaircie, on a pu entrevoir les dégâts : la grange était effectivement tombée en partie et l'auto qui était dans la grange s'en est sortie avec une petite égratignure sur le coffre arrière, mais beaucoup de brindilles soufflées par le vent et entassées dans les vitres et en dedans. Une grosse pièce de bois était tombée au-dessus de l'auto et les restes glissaient dessus…

Mais ce n'est pas tout : mon jeune frère qui regardait par la fenêtre s'écria : «Jos, ton père n'a plus de maison, elle n'est plus là… Oh pis il monte la côte du crique…»

Herménégild s'est rendu chez nous sur ses deux jambes et une petite égratignure sur le front. Il avait une maison mobile et il a ouvert la porte pour voir dehors et au même moment la tornade arrivait, entra sans être invitée et le projetai lui et sa maison en bas de la côte, elle était toute détruite après avoir fait un p'tit voyage gratuit avec son propriétaire qui en avait oublié un bon bout…

Nous n'avions plus d'électricité pendant au moins 10 jours, les débris jonchaient le chemin assez pour empêcher les curieux qui ont dû se rendre à pied pour venir prendre de nos nouvelles et voir nos dégâts…

Nous avons reconstruit la grange l'été suivant et pas longtemps après des morceaux de grêle d'un pouce et demi à deux pouces se sont percutés sur l'aluminium et laissé des marques un peu partout…

J'espère que mon récit vous a intéressés, il est véridique. ◘

INVITATION

Le dimanche 4 août 2013, immédiatement après la messe, la population est invitée à venir saluer notre curé, l'abbé Michel Villeneuve, qui quittera la région à la fin du mois.

Nous lui réitérons nos sincères remerciements et notre reconnaissance pour toutes ces années de dévouement envers notre communauté chrétienne. De tout cœur, nous lui souhaitons bons succès et beaucoup de bonheur dans ses nouvelles responsabilités.

Du café et des amuse-gueules seront servis.

Bienvenue!

Les marguilliers

Tornade sur les rives de la Dagenais

dans la semaine du 13 juin

André Chrétien

Incroyable! Eh oui! on nous parle d'ouragan dans le numéro de juin, on nous en reparle dans l'édition de ce mois-ci, mais on doit encore parler de rage de Mère Nature comme dernier article car, dans la semaine du 13 juin, une tornade a fauché les installations de monsieur Jean-Louis Labonté en bordure de la rivière, en haut de la terre du propriétaire actuel, monsieur Gérard Renault.

Deux «Tempo» servant d'abris récréatifs pour l'été et de camp l'hiver ont été complètement soufflés par une tornade. Ces abris Tempo étaient faits de grosses tubulures d'acier et étaient, depuis au moins dix ans, bien ancrés au sol par de fortes et longues tiges d'acier.

Une remise pleine de matériel, en bois massif, recouverte de tôle a aussi été renversée. La toile et l'armature des abris étaient enroulées autour de cette dernière. Les tables de pique-nique, les chaises, les armoires, tout cela était éparpillé dans un rayon de plus de cinq cents pieds. Le gril BBQ avec sa bonbonne de propane gisait lui aussi parmi les débris. On aurait tenté de faire volontairement un tel dégât, il nous aurait fallu de la machinerie lourde et des explosifs.

C'était une tornade très localisée, car aucune trace de son passage n'apparaît dans la forêt ni d'un côté ni de l'autre. Même peu étendue, elle devait avoir une force terrible, les chevrons d'acier des abris étaient non seulement tordus, mais déchirés dans les entures. La photo que vous pouvez voir témoigne de la violence du phénomène. ◘

Juillet 2013

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5 Vidanges Commerces	6
7	8	9	10	11	12 Recyclage Commerces	13
14	15	16	17	18	19 Vidanges Commerces	20
21	22	23	24	25	26 Recyclage Commerces	27
28	29	30	31			

Chronique santé

Photo de Stéphane Gilbert

Dominique Aubin, infirmière

Les allergies saisonnières

Maintenant que l'été s'est installé, nous pouvons profiter à plein des activités extérieures. Pourtant, pour plusieurs d'entre nous, la saison chaude rime avec nez qui coule, yeux qui piquent et éternuements.

Les allergies saisonnières empoisonnent la vie de nombreuses personnes. En fait, un adulte sur quatre en souffrira au cours de sa vie, et les symptômes persisteront chez 15 % de la population. Dans les cas les plus sérieux, la « rhinite » provoquera des yeux rouges et enflés, et certains développeront une infection des sinus et des oreilles. Dans les pires cas, les allergies saisonnières peuvent être à l'origine de bronchites et d'asthme chronique.

La substance allergène la plus commune est le pollen. Certaines protéines végétales peuvent également provoquer une réaction allergique, même en l'absence de pollen. Lorsque vous êtes en contact avec ces substances, votre système immunitaire devient hypersensible et tente de combattre l'élément agresseur en développant des anticorps. C'est à ce moment qu'apparaissent les symptômes.

Les allergies saisonnières sont présentes pendant trois périodes précises. Il y a premièrement l'allergie au pollen d'érable, de bouleau, de peuplier et de chêne qui est présente au début du printemps. Elle est surtout présente en avril et mai, et provoque un écoulement nasal abondant.

La rhinite allergique, ou « rhume des foins » dure généralement de juin à octobre. Les graminées, les céréales et de nombreuses plantes ornementales en sont principalement responsables.

Finalement, de juin à septembre, l'herbe à poux et le gazon provoqueront de nouvelles allergies. Certaines personnes sont allergiques à un seul pollen, comme l'érable ou l'herbe à poux, alors que trois personnes sur quatre, qui sont allergiques au pollen des graminées, le seront aussi à l'herbe à poux.

Il est possible de prévenir les allergies saisonnières en observant quelques simples règles :

-Évitez de sortir entre 8 h et midi, période où le pollen se dissipe;
-Limitez vos sorties aux journées sèches et venteuses, alors que le pollen voyage. Sortez tôt le matin ou tard le soir;
-Tenez-vous loin des arbres porteurs de pollen;
-Contrôlez l'herbe à poux autant sur votre terrain que sur celui de vos voisins;
-Évitez de sortir lorsque quelqu'un tond le gazon;
-Fermez les fenêtres, utilisez le climatiseur, autant dans la maison que dans la voiture;
-Lavez vos mains et vos cheveux régulièrement; ils peuvent être porteurs de pollen;
-Privilégiez la sécheuse;
-Sortez après la pluie lorsque le pollen est au sol.

Certains médicaments peuvent vous aider à diminuer ou même cesser les symptômes d'allergie. Vous pouvez en discuter avec votre pharmacien afin de déterminer quel médicament est le mieux adapté à vos besoins.

Pour les personnes qui veulent un traitement à long terme, il est possible de faire un traitement de désensibilisation. Un professionnel de la santé vous injectera des doses croissantes d'allergènes afin de diminuer votre réaction allergique. Ces traitements sont efficaces dans un cas sur deux, et il faudra y consacrer de trois à cinq ans. Une chirurgie est aussi possible.

Quoi qu'il en soit, les allergies saisonnières sont présentes à chaque année. Il faut donc s'armer de patience, et utiliser les trucs et la médication pour profiter de la belle saison au maximum.

Bel été et à cet automne! ◘

Gardez les enfants à l'abri de la chaleur !

L'été est à nos portes et nous aimerions bien profiter du soleil en famille ! Cependant, la chaleur accablante peut être dangereuse pour les enfants, surtout ceux qui ont de l'asthme, des problèmes cardiaques ou de la diarrhée, entre autres.
Suivez ces simples conseils pour prévenir une maladie liée à la chaleur par temps très chaud :

- Gardez votre enfant hydraté. La déshydratation est dangereuse. Donnez beaucoup de liquides frais à boire, surtout de l'eau, avant que votre enfant ait soif;
- Gardez votre enfant à l'abri de la chaleur. Habillez-le avec des vêtements amples, de couleurs pâles, faits de tissus qui permettent la circulation de l'air;
- Rafraîchissez-le. Vous pouvez donner un bain frais à votre enfant jusqu'à ce qu'il se sente rafraîchi. Évadez-vous de la chaleur en passant quelques heures avec votre enfant dans un endroit frais comme une piscine, une aire de jets d'eau ou un endroit public climatisé.

Le coup de chaleur est une urgence médicale! Composez le 911 immédiatement si vous vous occupez d'un enfant dont la température corporelle est élevée, et qui est inconscient ou confus ou qui ne transpire plus.

Pour plus de conseils, visitez le site Canadiens en santé à cette adresse : http://healthycanadians.gc.ca/environment-environnement/sun-soleil/heat-extreme-chaleur-fra.php

L'ÉTHIQUE FACE AUX TRAITEMENTS EN FIN DE VIE

par Dolores Guertin-Audet

Je vous livre ce texte à titre d'information pour renseigner la population et mettre en lumière les diffférentes options et conséquences; réalité qui ne doit pas être camouflée.

Voici ce que nous avons pu retenir suite à la mini-conférence donnée par le docteur Michel De Maupeou le 19 avril dernier à Palmarolle. Il nous rappela que le serment d'Hypocrate, médecin, 300 ans avant Jésus-Christ, contenait les deux pouvoirs suivants : savoir guérir, savoir soulager les malades… l'euthanasie n'étant pas envisagée dans leurs actes médicaux… la mort fait toujours partie de la vie et nous aurons toujours à l'affronter.

Pour plusieurs, elle nous fait peur et elle nous angoisse parce que nous y entrevoyons que des souffrances, mais celles-ci peuvent être atténuées. En fin de vie, nous pouvons choisir parmi les options qui s'offrent à nous soit : arrêt des traitements (décision prise par le malade), refus d'acharnement thérapeutique (titré dans le dossier médical), sédation palliative (le maintien dans un état anesthésique et sans besoin de manger).

Il y a cependant deux options interdites par la loi du code civil :
L'euthanasie (acte provoqué pour mettre fin à la vie) et le **suicide assisté** (l'apport des moyens pour donner la mort) parce que les deux ne font pas appel aux soins pour soulager le malade…

Quelle que soit l'option choisie par le malade, il peut recourir à des soins palliatifs pour soulager sa douleur. Une zone de confort lui est assurée et lui permettra de vivre jusqu'à la fin dans la dignité. Une équipe médicale fait le suivi pour calmer les douleurs devenues insupportables par des doses nécessaires de morphine pour apaiser et rendre confortable.

Nous savons tous que l'euthanasie et le suicide assisté causent des divergences face aux questionnements éthiques.
Un véritable débat de société est enclenché !

Souhaitons que l'accroissement des soins palliatifs de qualité demeurera comme prioritaire dans tout accompagnement des malades en fin de vie ◘

Renseignements:
www.refusmedical.blogspot.ca
ou info@soignertoujours.com

Sucettes glacées à la vanille et aux fraises

Ingrédients :

310 ml (1 1/4 tasse) de fraises fraîches, coupées en dés
180 ml (3/4 tasse) de sucre
15 ml (1 c. à soupe) de fécule de maïs
3 jaunes d'œufs
560 ml (2 1/4 tasses) de lait chaud
5 ml (1 c. à thé) d'extrait de vanille

Préparation :

Dans un bol, mélanger les fraises et 60 ml (1/4 tasse) de sucre. Réserver.

Dans une casserole, hors du feu, mélanger le reste du sucre et la fécule. Ajouter les jaunes d'œufs et fouetter jusqu'à ce que le mélange soit lisse et homogène.

Ajouter le lait chaud graduellement en fouettant. Porter à ébullition à feu moyen en fouettant constamment et en prenant soin de racler le fond et les coins de la casserole. Laisser mijoter doucement environ 30 secondes. Retirer du feu et ajouter la vanille. Laisser tiédir.

Ajouter les fraises. Verser dans des moules pour sucettes glacées. Congeler de 5 à 6 heures.

TRUC

Si votre congélateur est très froid, laissez vos sucettes à la température ambiante 5 minutes avant de les démouler ou passez le moule quelques secondes sous l'eau chaude.

Salade de poulet au cari et aux pommes

Ingrédients :

30 ml (2 c. à soupe) de mayonnaise
30 ml (2 c. à soupe) de crème sure
30 ml (2 c. à soupe) de ciboulette fraîche ciselée (ou oignon vert)
10 ml (2 c. à thé) de jus de citron
2 demi-poitrines de poulet au cari cuites et froides, coupées en cubes (voir recette)
1 pomme Granny Smith, épépinée et coupée en cubes
1 litre (4 tasses) de laitue Boston déchiquetée
Sel et poivre

Préparation :

Dans un grand bol, mélanger la mayonnaise, la crème sure, la ciboulette et le jus de citron. Ajouter le poulet, la pomme et bien mélanger. Saler et poivrer.

Répartir la laitue dans deux assiettes ou deux contenants hermétiques et garnir de salade de poulet au dernier moment. Arroser d'un filet d'huile d'olive. Poivrer.

Si désiré, garnir de dés d'avocats au moment de servir.

TRUC

TRUC

Truc du mois :

Casser des chaussures neuves sans se faire mal au pied.

Pour que des chaussures neuves se mettent facilement, les placer dans le congélateur pendant 30 minutes et les chausser alors qu'elles sont gelées.

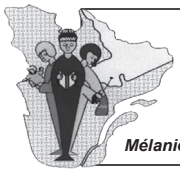

Cercle des *Fermières*

Mélanie Pelletier, comité des communications

Nous sommes en juillet et la dernière réunion a eu lieu en juin puisque, pendant la période de l'été, les rencontres mensuelles feront relâche, et ce, jusqu'en septembre.

Je vous souhaite donc un très bel été. J'espère que vous en profiterez pour faire le plein d'énergie et d'idées pour nous revenir en force en septembre avec plein de projets pour l'hiver. N'oubliez pas que vous avez jusqu'au 15 juillet pour le renouvellement de votre abonnement. Vous pouvez contacter les personnes suivantes afin de leur remettre votre paiement :

- Hélène Gauthier 819 787-1205
- Lisette Guertin 819 787-2282
- Réjeanne Lemieux 819 787-2539.

L'exposition locale
aura lieu de 20 août 2013

Inscrivez à votre agenda ou sur votre calendrier que l'exposition locale aura lieu de 20 août 2013.

Celles qui désirent exhiber leurs projets à l'exposition ou vendre certains articles doivent les apporter au Centre municipal le lundi 19 août, de 18 h à 21 h. L'exposition sera ouverte au public le mardi 20 août, de 15 h jusqu'à 21 h. Ce sera l'occasion idéale pour les curieux et curieuses de venir voir notre travail et, qui sait, d'adhérer au Cercle de fermières de Palmarolle.

Veuillez prendre note que dans le programme d'activités pour le mois de mai deux torchons en ceinture de moine identiques étaient demandés. Toutefois l'exigence a été changée pour deux torchons tricotés à l'aiguille, lesquels pourront être présentés au moment de l'exposition locale.

Lors de notre dernière rencontre, il y eu des élections pour les postes de présidente et de conseillère # 1. J'ai le plaisir de vous annoncer que Mme Lisette Guertin a été réélue présidente et Mme Réjeanne Lemieux également réélue au poste de conseillère # 1 et au Comité Arts textiles. Félicitations à nos deux membres.

FOSSE SEPTIQUE

Concours 2013

C'EST LE TEMPS DE LA TRAITER ET DE BIEN LA TRAITER

Profitez de nos services, pour faire vidanger ou traiter votre installation septique. Si vous prenez rendez-vous avant le 19 août 2013, que vous faites vidanger le 16 septembre 2013 et payez avant le 30 septembre 2013, vous devenez éligible au tirage d'une vidange gratuite ou d'un traitement gratuit lors de votre prochaine vidange de votre installation septique. La vidange ou traitement doit être effectué dans les deux ans suivants.

Le camion est disponible à partir du mois de mai 2013 au 31 octobre 2013, alors réservez le plus tôt possible, à la MRC d'Abitibi-Ouest.

Numéro de téléphone: 819 339-5671, poste 221

Coupon de participation pour le tirage (un coupon par client)

Nom : _____

Adresse : _____

No. téléphone : _____

Date de la vidange : _____ Numéro de la facture : _____

Retourner à la Municipalité régionale de comté
6, 8e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1N6

(Le tirage aura lieu le vendredi 22 novembre 2013 au bureau de la MRC)

La gagnante de l'an 2012 est Madame Mireille Turbide de Macamic (secteur Colombourg)
Le nom de la personne gagnante sera publié sur l'înforoute de la MRCAO

Billet des arts

Galerie Sang-Neuf Art
109A, rue Principale
à Palmarolle
(en face de la caisse populaire)

Ouverture pour l'été 2013,
du 24 juin au 3 septembre.

par Louisa Nicol

Virginia Pésémapéo Bordeleau

Écrivaine et peintre

Le Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue tenu à La Sarre fut un succès.
Il a été l'occasion pour plusieurs d'entre nous de découvrir les nombreux auteurs de l'Abitibi dont Virginia Pésémapéo Bordeleau.

En plus d'être écrivaine, Virginia Pésémapéo Bordeleau est une artiste professionnelle en art visuel.
Ses oeuvres s'inscrivent dans l'art contemporain, il est métissé de symboliques amérindiennes. Elle réalise ses tableaux à l'acrylique sur toile ou sur papier, son expression est forte, vigoureuse, une abstraction qui flirte occasionnellement avec des figures, des éléments de la nature ainsi que quelques animaux mythiques...

Son travail artistique lui vaut des commandes publiques du 1% et d'être boursière du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Vous pourez découvrir quelques tableaux à l'entrée de l'Hotel de Ville de La Sarre et à la Galerie Sang-Neuf Art de Palmarolle.
Sur son site internet, tapez simplement :
virginia pesemapeo bordeleau artiste quebec canada

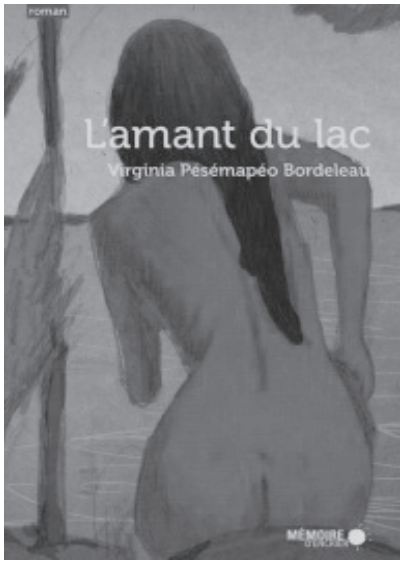

L'amant du lac

André Chrétien

Quand j'ai vu le titre du livre, je me suis attardé à la lecture de la pochette et j'y ai découvert que le «lac» de cet amant, c'était le lac Abitibi, la curiosité m'emportant, je l'ai acheté.

Roman de madame Virginia Pésémapéo Bordeleau, une amérindienne romancière, poète et artiste peintre, on le décrit comme un roman érotique. C'est l'histoire d'un amour intense entre une jeune Algonquine et un métis en territoire abitibien, plus particulièrement au bord du lac Abitibi. On peut s'imaginer un espace entre le canton Palmarolle ou Roquemaure aux frontières de l'Ontario.

Attention!, même si l'on dit roman érotique, on est loin du récit uniquement charnel, les plaisirs des sens sont enrobés de douces sensations odorantes, tactiles et sapinage, la main caresse le «pelage», la bouche goûte le thé des bois sur la peau de l'héroïne, et les gémissements de plaisir se mêlent au ramage des oiseaux.

Il faut dire qu'avant le passage des missionnaires, le sexe était considéré comme une communication avec la nature, le plaisir qui s'y rattachait était plein de noblesse, c'était l'expression de la liberté et d'une forme de spiritualité. Bien sûr, les missionnaires étaient déjà passés depuis un demi-siècle dans la bourgade algonquine du lac Appittippi, mais Wabougouni, la jeune fille, n'avait pas adhéré aux théories des Oblats, étant elle-même la fille d'un missionnaire de passage qui avait violé sa mère…

Les extraits descriptifs sont particulièrement savoureux, quoique parfois les comparaisons soient un peu «ampoulées». Même si on n'avait pas été averti que Virginia était artiste peintre, on le devinerait par les fresques dont elle émaille ses récits. L'intrigue est quand même émouvante, les sentiments côtoient les événements typiques de la vie en forêt dans un milieu social très différent du nôtre.

Comme presque toutes les histoires d'amour, celle-ci finit en beauté. C'est grâce à son côté exotique que je ne qualifie pas ce livre de «roman Arlequin». On dirait que l'auteure avait hâte de finir son roman, vers la fin les événements se précipitent, on pourrait dire qu'il en manque des «bouttes» dans les derniers chapitres. Si vous êtes à la recherche d'exotisme dans une histoire dont la trame est universelle : une belle histoire d'amour qui finit bien, je vous en conseille la lecture.

L'amant du lac
Virginia Pésémapéo Bordeleau
Éditions Mémoire d'encrier
ISBN 978-2-89712-048-1

poème

Voyage...

Bien calée dans mon fauteuil , je voyage sans arrêt
Je me nourris de recueils, prends des notes dans des carnets
De partir, j'ai fait le deuil, je ne prends pas de billets
Moi, j'observe et ouvre l'œil, je collectionne les livrets.

Ceux qui me parlent d'aventures dans des déserts oubliés
Ceux qui me vantent l'ouverture vers des pays étrangers
Ceux qui me jettent en pâture sur des plages surpeuplées
Et ceux couverts de ratures, je les ai éliminés.

J'ai des carnets plein de rêves dans lesquels j'ai souligné
Des endroits où sur la grève les vagues viennent s'y bercer
Puis je fais des pauses brèves, revient la réalité
Monte en moi comme une sève un bon vent de liberté.

J'ai fait le tour de la terre, j'y ai vu tous les pays
Je suis le grand globe-trotter, raconte mes péripéties
Mes carnets, mon univers, sont ma douce rêverie
Mais ce que j'ai de plus cher, c'est mon bel Abitibi !

Suzelle Perron

Un voyage dans la capitale nationale

Par Tania Asselin

C'est mercredi le 12 juin que 36 élèves des 1re et 2e secondaire sont partis pour Ottawa. Un voyage tant attendu, pour lequel ils ont travaillé d'arrache pied.

Durant ce voyage culturel, les élèves ont eu l'occasion de faire plein d'activités. Ils ont passé une journée au Parc aquatique Calypso, ils ont visité le Musée des sciences et technologies, le Musée des beaux-arts et le Musée des civilisations. Bien entendu, ils ont aussi pu visiter l'intérieur du parlement. C'est la tête remplie de souvenirs qu'ils sont revenus à la maison le 16 juin dernier.
Nous n'aurons pu faire ce voyage sans la précieuse collaboration de commanditaires. C'est pourquoi nous profitons de cette tribune pour remercier chacun d'entre eux.

Merci et bon été!

Merci à nos commanditaires

École Dagenais

Commission scolaire du Lac-Abitibi
Consommation Plus
Métal Marquis
Tim Hortons
SMG soudure
Municipalité de Palmarolle
Clinique dentaire Morin et Doyon
Le jardin des frimousses
Les Murs Cameron
ACE
Kébé Ferme
École Dagenais
Axe 6 Chiropratique
Projet VIP
Nicol Auto
Canadian Tire
Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest
Cercle de fermières de Palmarolle
Soudures Multiples
La folie du gâteau
Christine Moore
Épicerie Marion et fils
François Gendron
Boutique LeMercier
Le Grenier d'Isabelle
Restaurant Aux Quatre saisons
McDonald's
Dépanneur Palmarolle

Merci également à vous tous pour votre participation aux différentes activités de financement. Sans vous, rien de cela n'aurait pu être possible!

Tirez le meilleur parti de votre voyage sur la route en famille

www.leditionnouvelles.com

(EN)—Les vacances en famille font partie des plus grands plaisirs des mois d'été et même si certains s'aventurent assez loin, de nombreux Canadiens prennent la route avec leurs familles pour profiter des autres régions du pays. Souvenez-vous que même si vous visitez une province voisine, il est important d'être préparé. La RSA, l'un des plus grands assureurs de voyage du Canada, propose quelques conseils utiles à suivre avant de vous lancer sur la route.

Ayez la bonne assurance : Pour beaucoup de Canadiens, l'assurance est la dernière chose à laquelle ils pensent quand ils voyagent au pays. Toutefois, cela ne signifie pa que vous n'en avez pas besoin. Peu importe où vous allez, avoir la bonne assurance voyage vous procure la tranquillité d'esprit et la protection dont vous avez besoin.

Vous devez comprendre ce qui est couvert par votre régime provincial d'assurance maladie en cas d'événement imprévu pendant que vous voyagez hors de votre province. Vous devriez aussi vous renseigner sur l'assurance voyage hors province. L'assurance maladie provinciale varie d'une province à l'autre, et l'assurance offerte par les cartes de crédit peut ne pas vous fournir toute la protection dont vous avez besoin. Assurez-vous, qu'en cas d'urgence, vous possédez une garantie pour les frais d'ambulance, les médicaments sur ordonnance et le retour de votre véhicule à la maison si vous n'êtes pas en mesure de conduire; assurez-vous aussi que votre régime vous donne accès, lorsque vous en avez besoin, à un service professionnel tous les jours et à toute heure, et qu'il procure de l'assistance à votre famille et à vous-même en cas d'urgences médicales et non médicales.

Si vous vous demandez si vous avez la bonne garantie, parlez à un courtier en assurance voyage expérimenté pour obtenir des conseils.

Apportez les bons documents : assurez-vous d'apporter votre carte d'assurance-maladie provinciale et votre carte de régime d'assurance voyage hors province. Si vous ou un membre de votre famille avez une urgence dans une autre province, vous devrez montrer ces documents à un fournisseur de soins de santé pour que les frais médicaux soient couverts. Assurez-vous d'avoir un voyage agréable et sécuritaire : vérifiez les rapports d'état de la route, écoutez les prévisions météorologiques et suivez les instructions des autorités locales. S'il est recommandé aux conducteurs de ne pas s'aventurer sur les routes, il est fortement conseillé de se conformer aux avis des experts. Évitez de conduire dans l'obscurité. Si vous êtes fatigué, il est temps de vous arrêter et de vous reposer, ou de passer le volant à une autre personne qui se sent en forme.

Apportez une trousse d'urgence : Déposez dans le coffre de la voiture des fournitures de premiers soins dont le chargeur de votre téléphone portable, des piles, une lampe de poche, une couverture, des allumettes, une bougie, des collations non périssables et des câbles de démarrage.

De précieux souvenirs de famille sont créés pendant vos vacances d'été sur la route. Soyez donc prévoyant pour en tirer le meilleur parti.

fadoq

Région
Abitibi-Témiscamingue

CLUB BON TEMPS
DE PALMAROLLE

Des gagnants aux jeux régionaux

Médaille d'argent - Jean-Paul St-Pierre, Lise Ayotte et Jean-Guy Ayotte

Les membres du Club Bon Temps de Palmarolle sont fiers de leur participation au Jeux régionaux de la Fadoq qui ont eu lieu le 5 juin à Rouyn-Noranda.

À la pétanque, l'équipe composée de Lise Ayotte, Jean-Guy Ayotte et Jean-Paul St-Pierre a remporté la médaille d'argent et celle composée de Francine Boulet, Robert Boulet et Claudette Mongrain, la médaille de bronze.

Félicitations à vous tous.

Maurice Castonguay

Médaille de bronze - Claudette Mongrain, Francine Boulet et Robert Boulet

Inauguration officielle
Piste cyclable Desjardins

jépi

C'est avec beaucoup de fierté que le président des Loisirs de Palmarolle, M. Jeannot Goulet, et son équipe ont procédé, le mercredi 22 mai dernier, devant la presse, à l'inauguration officielle de la piste cyclable Desjardins.

D'une longueur de 11,5 kilomètres aller-retour, la piste emprunte le petit rang 8 jusqu'au bout, puis un nouveau tronçon la prolonge jusqu'à la plage Rotary. Ce dernier tracé, quoique cyclable en ce moment, devrait être optimal à l'automne 2013.

Monsieur Goulet a tenu à souligner l'importance, pour la population de Palmarolle et des environs, d'élargir l'offre de loisirs en mettant en évidence l'activité physique et ce, dans un décor bucolique. En effet, la piste offre à la vue de beaux espaces verts ainsi que la découverte d'un environnement méconnu au bord de la Dagenais ainsi que dans la tourbière qui mène à la plage Rotary.

M. Goulet a aussi tenu à remercier la Caisse Desjardins, la MRC d'Abitibi-Ouest, le Pacte rural ainsi que la municipalité de Palmarolle pour leur implication financière. Malgré ces importants efforts financiers, M. Goulet signale un manque à gagner pour finaliser l'étape quatre du projet qui consiste à couvrir le nouveau tronçon d'une couche de finition de qualité et d'aménager les haltes et bancs de repos.

C'est pour cette raison que la Corporation des Loisirs lance une vaste campagne de financement populaire. Du 10 au 14 juin, des bénévoles ont sillonné la Municipalité de Palmarolle et sollicité tous les résidents. 2000 mètres de piste sont à vendre au coût de 20 dollars le mètre. Le nom des donateurs sera mis en évidence sur un grand panneau. La corporation s'adressera aussi aux commerçants et aux entreprises pour la commandite des haltes et bancs de repos.

M. Goulet remercie à l'avance tous ceux et celles qui se procureront un ou plusieurs mètres de piste et qui contribueront ainsi à l'achèvement de ce magnifique projet. ◘

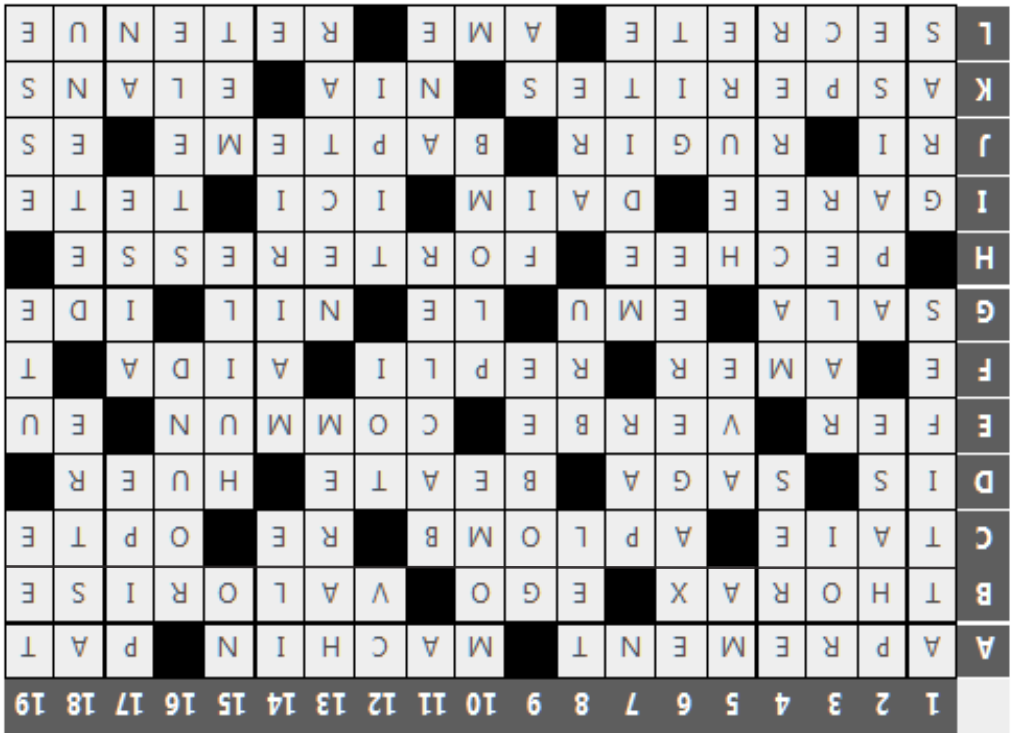

Solution
mots croisés
page 20

présentez votre offre d'activités à la population

Suite à l'accueil favorable qu'a reçu le Salon des loisirs en 2012, c'est avec grand plaisir que nous vous invitons à participer à l'édition 2013. Le Salon aura lieu, cette année, le samedi 24 août de 9 h à 13 h au Club de curling de La Sarre.

Comme l'an passé, le concept de l'événement se veut une invitation lancée à toutes les organisations, offrant un loisir, à venir présenter leur offre d'activités à la population. Pour ce faire, le comité met gratuitement à la disposition des organismes des tables et des chaises pour y tenir un kiosque. Nous prenons également en charge la promotion de l'événement par l'achat de publicité dans les journaux. Nous vous invitons fortement à en faire la promotion également en utilisant, entre autres, notre page « Facebook » : https://www.facebook.com/Loisirs.Abitibi.Ouest?fref=ts

De plus, un léger goûter sera offert aux personnes présentes sur l'heure du dîner.

Si vous avez des questions, des commentaires ou des suggestions, nous vous invitons à communiquer avec nous par courriel: activite.asao@gmail.com ou par téléphone au
819 339-4282 (Christian Milot, coordonnateur d'Action Santé Abitibi-Ouest).

Au plaisir de vous compter parmi nous. D'ici là, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nous salutations distinguées.

Le comité organisateur du Salon des loisirs 2013

Comment se préparer au Salon?

Plusieurs organismes seront sur place, investissez un peu de temps pour que votre kiosque capte l'attention : photos, costumes, prix de participation, etc.;

Pensez à apporter des dépliants et des cartes d'affaires pour que les gens puissent communiquer avec vous, au besoin, après l'événement;

Soyez en mesure de répondre aux questions souvent posées : coût de l'activité, coût des costumes, date de début et de fin, lieu de l'activité, durée, remboursement, etc.;

Si vous prévoyez y faire vos inscriptions, n'oubliez pas de vous apporter de la monnaie et un fonds de roulement;

Et surtout, dites à tous vos contacts que vous serez à cet événement.

L'installation des kiosques :

L'installation des kiosques pourra se faire le 23 août de 13 h à 16 h ou le 24 août entre
7 h 30 et 9 h. Chaque organisation est en charge d'installer et de démonter son kiosque dont l'emplacement aura été déterminé par le comité organisateur.

Si vous avez des besoins spéciaux (Internet, espace pour faire une présentation, etc.), il est important de nous en faire part avant le 24 juin.

Pour y participer, il est important de nous faire parvenir par courriel au activite.asao@gmail.com ou par la poste au : 80, 12e Avenue Est, La Sarre J9Z 3K6, les informations suivantes avant le 1er juillet 2013 :

N. B. Veuillez prendre note qu'il est important de remplir le coupon-réponse pour participer au Salon des loisirs de l'Abitibi-Ouest et qu'il est important de nous le faire parvenir avant le 1er juillet 2013.

INFORMATIONS IMPORTANTES À TRANSMETTRE	
Nom de l'organisation	
Noms des personnes présentes sur place	
Activités offertes	
Numéro de téléphone	
Adresse courriel si utilisée régulièrement Besoins logistiques (Électricité, tables, chaises, Internet) Disponibilités pour démonstration	

JEUX AMUSONS-NOUS

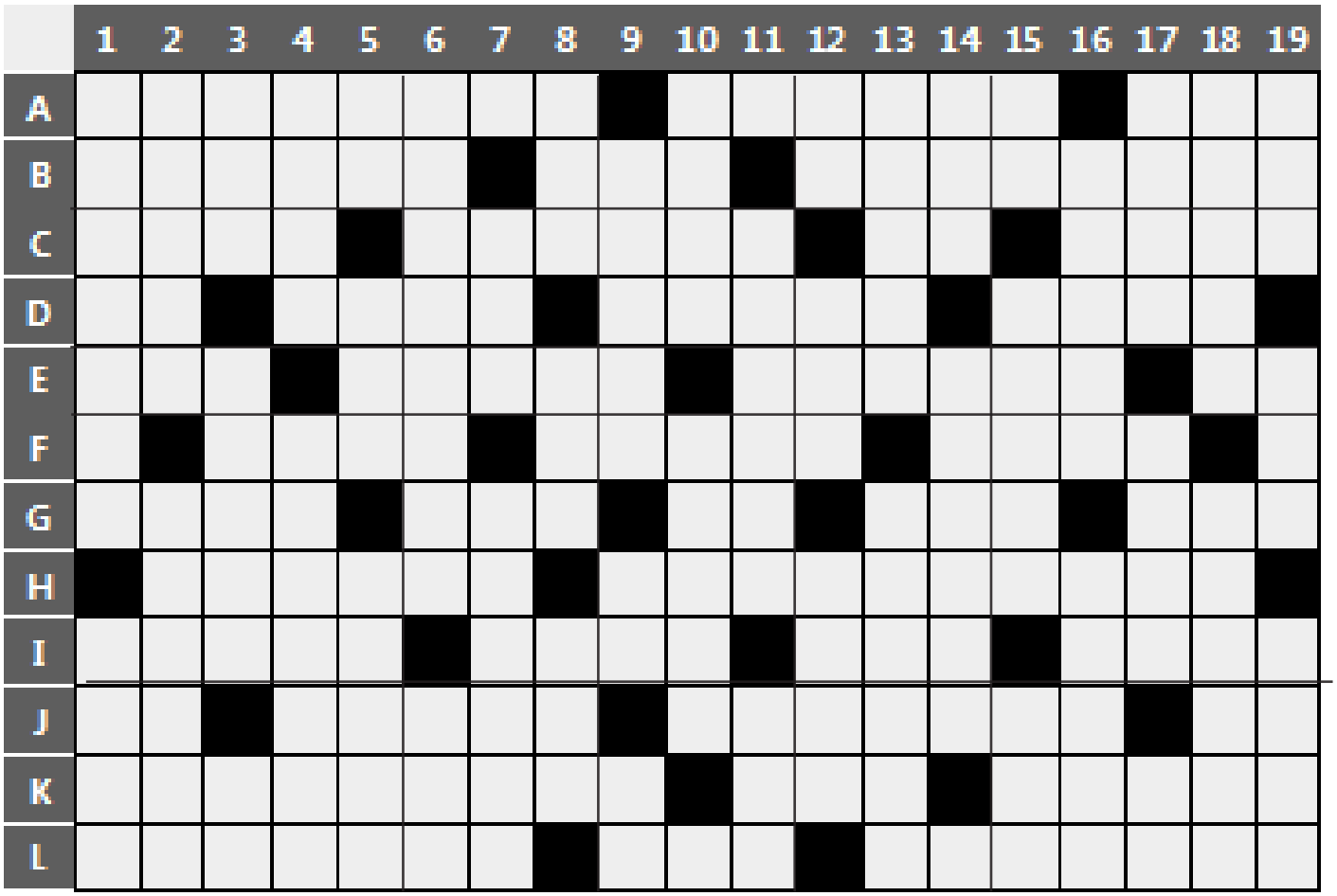

Verticalement :

1. Mal habillés. Huileux.
2. Episode. Consolé.
3. Haut personnage. Récriminer. Point névralgique.
4. Grande divisions. Tremper.
5. Possessif. Souhait latin. Laps de temps.
6. Outrancière. Est enterré.
7. Bon parcours. Réfléchit.
8. Pareil. Elle a une belle-mère. Unité de mesure.
9. Avalée vivement. Interjection de dédain. La sienne.
10. Moutard. Mieux vaut en avoir dans la tête que dans l'aile.
11. Faire à la hâte. Il vit sans le savoir.
12. Petit cheval. Pronom personnel. Nid de Sioux.
13. Sérail. Récolte d'ouvrières.
14. Elément d'archipel. Maison du peuple.
15. Refus anglais. Graisse. Introduit.
16. Reprise sur le ring. Monolithe funéraire.
17. Truqué. Sans peine. Mesure du temps.
18. Satellite ou planète. Possédé.
19. Eminence de links. Ses appels partaient en fumée. Cheville.

Horizontalement :

A. Sévèrement. Truc. Partie nulle.
B. Partie du corps. Terme de psychologie. Augmente le mérite.
C. On y dort sur ses deux oreilles. Culot. Note. Choisis.
D. Non loin de Dijon. Epopée familiale. Heureuse en DIeu. Protester.
E. Epée en vers. Parole. Général. Localité de la Seine-Mari time.
F. Acre. Recoin. Porta assistance.
G. Fit payer trop cher. Pret à pleurer. Largeur. Sa vallée est fertile. Habitant de l'étang.
H. Prise dans l'eau. Lieu fortifié.
I. Mise à l'abri. Ruminant de nos bois. Lieu où l'on est. S'ali mente.
J. Marqué sa joie. Appartient au lion. Sacrement. Vis.
K. Saillies. Protesta. Mammifères du Nord.
L. Mystérieuse. Partie vitale. Discrétion.

Bonnes
VACANCES